



Collège NOTRE DAME DE SION

6 avenue Beaumarchais

38100 Grenoble

04.76.96.69.72

siongrenoble@ndsion.org

<https://ndsion-sprondeau.fr/>

RENTREE 2023

Votre enfant entre au collège Notre Dame de Sion en septembre 2023, vous trouverez ci-après les informations nécessaires.

☞ Si ce n'est déjà fait, nous demandons aux familles des nouveaux inscrits de nous fournir :

- **un certificat de sortie** (exeat) de l'établissement fréquenté précédemment ;

- **le certificat d'admission** dans la classe supérieure et/ou le bulletin du 3^e trimestre mentionnant l'avis de passage.

☞ L'établissement est fermé du mercredi 13 juillet 2023 au soir au lundi 21 août 2023 au matin.

☞ L'assurance scolaire responsabilité civile est prise en charge par l'établissement. Les conditions sont consultables sur le site internet rubrique services, administration (assurance mutuelle Saint Christophe).

LA DEMI-PENSION

Les nouveaux élèves recevront une carte badge nominative (1 seule carte sera fournie, en cas de perte celle-ci sera facturée 10€)

Les autres réutiliseront la carte de l'année précédente (en cas de perte, celle-ci sera facturée 10€)

Les demi-pensionnaires seront enregistrés en comptabilité (jours à définir à la rentrée en fonction de l'emploi du temps) et seront **facturés sur le relevé de frais trimestriel**.

A partir de deux, trois ou quatre repas fixes par semaine : les élèves sont demi-pensionnaires. (Cf. fiche tarifs 2022/2023 consultable sur le site internet)

Les élèves externes peuvent déjeuner au collège. Les parents pourront s'inscrire sur le calendrier électronique dans Ecole Directe au plus tard le jour même avant 10h. Ils régleront le prix du repas occasionnel par CB sur le site ou par chèque ou en espèce à l'accueil pour les enfants, avant le début des cours ou à la récréation de 10h00 :

- Prix d'un ticket occasionnel : 9,50 €

Les élèves sont accueillis et encadrés pour le repas et le temps de détente les : **lundi – mardi – jeudi – vendredi**.

La demi-pension débutera le jeudi 7 septembre 2023 ; vous ferez le choix de la formule sur le document distribué à votre enfant le jour de la rentrée.

→ Des ateliers seront proposés à partir de mi-septembre.

L'ETUDE DU SOIR

Une information vous sera donnée à la rentrée via école directe (Cf. *planning 1^{er} semestre*)

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE RENTREE : Entrées et sorties par la rue Louise Michel

JOUR	CLASSES	HEURE DE RENTREE	BENEDICTION DES CARTABLES	HEURE DE SORTIE Approximative
Lundi 4 septembre	5e	9h00	11h30	12h05
	4e	8h10	11h00	11h30
	3e	13h30	14h00	16h30
Mardi 5 septembre	6e	HEURE DE RENTREE	HEURE DE SORTIE	
		8h30 – 12h00 Bénédition des cartables 11h	13h45 – 16h00 Un goûter sera proposé aux familles à 16h00 dans la cour	

IMPORTANT :

Début des cours selon Emploi du temps mercredi 6/09.

Réunion Information Ecole Directe 14 septembre en visio à 18 heures.

Le lien vous sera envoyé ultérieurement.

Les élèves apportent le jour de la rentrée :

Quelques feuilles de copies

Une trousse dans un sac de cours « vide », pour réceptionner les livres.

Pour le cycle 4 uniquement (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) un agenda

N.B : Pour le cycle 3 un agenda sera distribué à la rentrée et facturé au 1^{er} trimestre

Pour le 1^{er} cours d'EPS :

- ✿ Le talon-réponse de la circulaire de l'Association Sportive,
- ✿ Le certificat d'aptitude partielle à la pratique de l'EPS (uniquement pour les élèves concernés, à télécharger sur le site du collège, dans la partie « service administratif »).

HORAIRES DE COURS

Les élèves ont cours le lundi, mardi, mercredi matin, le jeudi et le vendredi :

	DEBUT DES COURS	FIN DES COURS
MATIN	8h10 → Ouverture portail 7h50 – fermeture portail 8h08 9h05 → Ouverture portail 9h04 – fermeture portail 9h06	11h10 ou 12h05
APRES-MIDI	13h45 → Ouverture portail 13h35 – fermeture portail 13h43 14h40 → Ouverture portail 14h39 – fermeture portail 14h41	14h40, 15h35 ou 16h35 (selon l'emploi du temps) ⚠ Sortie 15h45 après la récréation
<i>Toutes les entrées et sorties se font rue Louise Michel - Sauf à 17h30, les élèves sortent par l'accueil</i>		

Les élèves disposent d'un régime de sorties sur la dernière page du carnet de liaison. Vous choisirez la formule 1, 2 ou 3.

En raison du **plan Vigipirate**, à chaque entrée et sortie, le carnet de correspondance doit être présenté.

En cas de non-présentation, la première fois un rappel oral sera fait, la deuxième fois, l'enfant restera à l'accueil.

REUNION RENTREE 2023

(Réunion pour les parents, merci de venir sans les enfants)

6°	Lundi 11 septembre 2023	17h30 à 19h30
5°	Jeudi 07 septembre 2023	17h30 à 19h30
4°	Mardi 05 septembre 2023	17h30 à 19h30
3°	Lundi 04 septembre 2023	17h30 à 19h30

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.